



la Houlotte

Avril 2023

bulletin d'information de la commune de Champillon

Edito : Les bons chiffres

Au moment du presque épilogue de la discussion sur les retraites en France, avec beaucoup de chiffres contradictoires sur l'avenir de notre système, penchons-nous quelques instants sur les données démographiques de Champillon.



Avec officiellement 517 habitants soit 351 habitants au km², la population du village est en baisse mais se maintient depuis quelques années. Notre plus haut était en 1982 avec 581 habitants. Le nombre de foyers fiscaux est passé quant à lui de 261 à 276 dans la même période. Pour rappel, le recensement de la population a lieu tous les 5 ans, et chaque année, la population légale est calculée par l'INSEE qui applique un coefficient depuis le dernier recensement.

En 2021 (derniers chiffres connus), la commune a connu 5 naissances et 4 décès. A noter qu'en France nous avons le meilleur taux de fécondité d'Europe : 1,83 enfant par femme.

Le renouvellement de la population, c'est aussi l'arrivée de nouveaux habitants : en 2019, 44 Champillonais résidaient l'année précédente dans une autre commune (dont 14 venant d'un autre département). 66% de ces derniers avaient entre 25 et 54 ans.

L'âge des habitants est assez bien réparti, avec 18% environ par tranche d'âge (0-14, 15-29, 30-44, 45-59, 60-74, 75 et plus). Les moins de 20 ans, par rapport au plus de 60 ans, représentent 7,2%, en dessous de la moyenne nationale qui est de 9,1%.

A noter aussi un niveau de diplômés au-dessus de la moyenne avec 37% de diplômés de l'enseignement supérieur parmi les 15 ans ou plus.

La répartition socio professionnelle pour Champillon est de 7% de viticulteurs exploitants, 9% d'artisans, commerçants, 4% de cadres et professions intellectuelles, 14% de professions intermédiaires, 10% d'employés, 18% d'ouvriers, 29% de retraités et 8% d'autres... Avec 8 chômeurs recensés, le taux de chômage à Champillon est de 3% en 2019 (13% pour la France).

Le revenu moyen des habitants est de 48.387€ par foyer fiscal, alors que dans les villages alentours il est de 20% inférieur. Pour rappel, le revenu moyen en France est de 28.072 €.

En termes de famille, 7% d'hommes seuls pour 18% de femmes seules, 35% de couples sans enfants pour 29% de couples avec enfants. En 2019, 3% des familles du village avaient 3 enfants ou plus, 22% avait 2 enfants, 50% un enfant. Enfin, pour terminer avec les seniors, les 60 ans et plus représentent 31% (27% en France), les plus de 75 ans sont passés de 43 à 47, en augmentation de 9%. 94 % des seniors sont propriétaires de leur logement (75 % pour la France). Entre 2009 et 2019, le nombre de personnes de 80 ans et plus vivant seules a augmenté de + 25% pour Champillon.

Enfin, le prix moyen au m² des logements à Champillon (constatés lors de mutations) est de 1.963€.

Espérant ne pas vous avoir noyés sous tous ces chiffres émanant de l'INSEE et des services de l'Etat, je souhaite à toutes et à tous un bon week-end pascal.

Votre maire, Jean-Marc BEGUIN

SOMMAIRE

PAGE 1 Edito

PAGE 2 Retour sur le Marché aux Vins

PAGE 3 L'après-midi "jeux de société"
L'assemblée générale des Médaillés militaires
Pâques au Royal Champagne
Exposition sur Charles de Gaulle
Le marché du samedi
Familles rurales
Pâques - Chasses aux œufs

PAGE 4 La B'Houlotte
Chorale de Printemps
Repas de la commune
Nouvelle obligation déclarative pour les propriétaires
Panneau Pocket
L'agenda

INFO MAIRIE :

Secrétariat de Mairie est ouvert du
lundi au vendredi de 10h00 à 12h00,
puis de 13h30 à 15h00

Vous pouvez nous contacter par mail :

Secrétariat : info@champillon.com

Maire : jm.beguin@champillon.com

Adjoints :

jp.crepin@champillon.com

c.mauduit@champillon.com

mm.adam@champillon.com

k.neubarth@champillon.com

Le site de la commune :

www.champillon.com

reprennent toutes ces informations.

Retour sur le Marché aux Vins

Les 10, 11 et 12 mars derniers s'est déroulée la 26ème édition du Marché aux vins de Champillon. Cette année, nous avons mis en place une nouvelle disposition du chapiteau pour les métiers de bouche afin de faciliter l'accès au parking devant la salle et favoriser le stationnement et augmenter la capacité d'accueil.

Cette 26ème édition a commencé par l'inauguration avec le maire Jean-Marc Béguin, Madame la sous-préfète Emmanuelle Guénot, et Monsieur le conseiller départemental Jonathan Rodrigues (photo ci-dessous).

Ces 3 jours de manifestation ont rencontré un franc succès, tant au niveau des visiteurs qu'auprès de nos fidèles exposants, avec une ambiance remarquable grâce à Big Fiesta le vendredi soir, la visite de France Bleu le samedi matin pour une émission en direct et, pour finir, notre soirée du samedi soir qui a eu un vif succès.

Nous tenons à remercier Monsieur Béguin, Maire de Champillon, pour son soutien et son engagement, tous les employés communaux, sans oublier nos logeurs et bénévoles ayant donné de leur temps, d'avoir contribué à cette réussite et au bon déroulement de cette manifestation, ainsi que le Champagne Autréau.

Le Comité des fêtes de Champillon



/// L'après-midi "jeux de société"

Beau succès pour ce deuxième après-midi "jeux de sociétés" organisé par la commune, le samedi 25 mars.

Nous vous donnons rendez-vous pour un nouveau moment ludique et convivial le **samedi 22 avril 2022**, de **14h à 17h** salle Clair-Vigne (à côté de l'église).
Événement sur réservation en appelant le **06.99.17.03.69** ou par mail à **info@champillon.com**

/// L'assemblée générale des Médaillés militaires

Le samedi 25 mars, la commune a accueilli l'assemblée générale de la 593ème section des Médaillés militaires d'Epernay, présidé par Monsieur Raymond Lemaire, habitant de Champillon.

La cérémonie a rassemblé une centaine de personnes. Un dépôt de gerbes au monument aux Morts a été effectué par le maire Jean-Marc Béguin, le député Eric Girardin et Raymond Lemaire.



/// Pâques au Royal Champagne



La cheffe pâtissière du Royal Champagne Hotel & Spa, Claire Santos Lopes, et Victoire Finaz, alias la Chocologue, s'associent à nouveau pour vous proposer une expérience 100% chocolatée inédite le **samedi 8 avril de 16h à 17h30** au Salon Fines Bulles. Renseignements au : **03.26.52.41.05**.

/// Exposition sur Charles de Gaulle

Nous sommes toujours à la recherche de photos, de journaux ou autres témoignages du **passage du Général de Gaulle à Champillon, le 23 avril 1963**. Nous remercions grandement les habitants qui ont déjà partagé leurs archives personnelles !

L'exposition sera présentée **après les cérémonies du 8 mai, à la salle Henri Lagauche**.

/// Familles rurales

- Le cours d'Art floral

Pour fêter le printemps nous avons réalisé une composition avec plusieurs petites plantes à bulbes. Après avoir déposé du terreau au fond de la coupe nous avons tontiné chaque plante (technique qui consiste à entourer les racines de mousse des bois).



La jacinthe a été posée au centre et muscari, narcisse, œillets, pensées et scilla ont été posées autour. Le tout agrémenté par de la mousse d'Islande, de la mousse boule, des cailloux et un peu de déco.

Prochains cours : les jeudis 20 avril - 25 mai - 22 juin.
N'hésitez pas à vous joindre à nous, il reste quelques places disponibles.

/// Le marché du samedi

Le marché du samedi sera de retour le 2ème samedi du mois, le **samedi 8 avril à partir de 9h**.

Vous retrouverez Marc Collet avec son étal de fruits et légumes, et Olivier Depond le producteur de foie gras.



/// Pâques - Chasse aux œufs



Le Comité des Fêtes de Champillon donne rendez-vous le **lundi 10 avril 2023 à 10h30** sur le parking de la salle Henri Lagauche aux petits Champillonnais et petits-enfants Champillonnais

Viens peindre ton œuf qui décorera ta maison et participer à la chasse aux œufs de Pâques !

Inscription obligatoire **avant le 5 avril** auprès de Séverine au **06.99.17.03.69** ou **cdfchampillon@gmail.com** en précisant le prénom et l'âge de l'enfant jusqu'à 14 ans (attention, aucune inscription ne sera prise en compte après cette date).

- Le loto Familles rurales

Après quelques années d'interruption, l'Association Familles Rurales de Champillon organise son prochain loto le **dimanche 23 avril à 14h à la salle Henri Lagauche**. Lots à gagner : une télévision, des paniers garnis, lots de vins et des bons d'achats d'une valeur de 20 à 150€.

Une buvette et une petite restauration vous seront proposées.

Nous vous attendons nombreux !

Des infos seront prochainement dans vos boîtes aux lettres.

Renseignements au **06.84.53.16.69**.

Voici les dates de concours prévisionnelles de La B'Houlotte, l'association de jeu de boules de la commune :

Samedi 1er avril à 13h30
Samedi 15 avril à 13h30
Samedi 29 avril à 13h30
Samedi 13 mai à 13h30
Samedi 27 mai à 13h30
Dimanche 11 juin à 9h30
Vendredi 23 juin à 18h30
Samedi 8 juillet à 13h30



Dimanche 16 juillet à 9h30
Samedi 29 juillet à 13h30
Samedi 12 août à 13h30
Samedi 26 août à 13h30
Samedi 9 septembre à 13h30
Samedi 23 septembre à 13h30
Samedi 7 octobre à 13h30
Vendredi 17 novembre 19h00

Les entrainements ont lieu les mardis à 17h et les samedis à 14h quand il n'y a pas de concours, suivant la bonne volonté de la météo ! Pour tout renseignement ou inscription, vous pouvez contacter le président de l'association Monsieur HEBRART Cyril au **06.18.48.10.21**, ou la secrétaire Madame BAUDET Marie-Eve au **06.15.72.10.74**.

Les 4 terrains, qui se situent sur le côté de la salle des fêtes, sont réservés à La B'Houlotte les jours de tournoi (dates ci-dessus). Le reste du temps, ils sont librement accessibles aux habitants du village.

Chorale de Printemps



Les écoles d'Hautvillers vous invitent à leur "Chorale de Printemps" **le vendredi 7 avril à partir de 18h15 à Nanteuil-la-Forêt**.

Une **tombola** est également organisée, un des lots offre notamment un apéritif et amuse-bouches au Royal Champagne Hotel & Spa !

Repas de la commune

Le Repas de la commune est prévu **le lundi 8 mai midi** à la Salle Henri Lagauche, après les cérémonies.

Les Champillonnais de plus de 60 ans recevront courant avril une invitation dans leur boîte aux lettres. Réservez d'ores et déjà cette date !

Nouvelle obligation déclarative des propriétaires

Suite à la suppression de la taxe d'habitation pour les résidences principales, une nouvelle obligation déclarative des propriétaires a été mise en place pour permettre à l'administration fiscale de mieux déterminer les biens immobiliers qui devront continuer à payer la taxe d'habitation ainsi que de cibler les logements vacants.

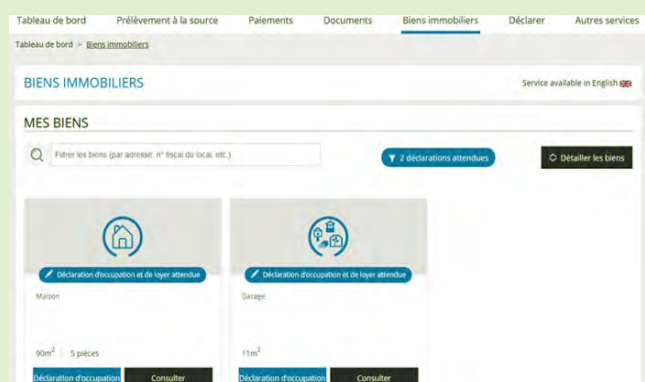
Cette obligation concerne :

- les propriétaires indivis ;
- les usufruitiers ;
- les sociétés civiles immobilières (SCI).

Cette déclaration doit être faite entre le 1er janvier 2023 et impérativement avant le 1er juillet 2023. Les propriétaires devront s'assurer de communiquer les informations nécessaires et de mettre à jour ce registre à chaque changement (changement de locataire, de nature de l'habitation...).

Les services fiscaux ont normalement déjà pré-rempli une partie des informations pour vous faciliter la tâche.

Pour réaliser cette déclaration, il faudra vous rendre sur le site <https://www.impots.gouv.fr/> dans votre **espace personnel**, rubrique « **Gérer mes biens immobiliers** ».



Panneau Pocket



Afin d'être rapidement au courant de tout événement sur Champillon, nous vous invitons à télécharger Panneau Pocket sur vos smartphones, via votre magasin d'applications (Appstore ou Googleplay ou Playstore etc.). Après avoir tapé le nom de la commune dans "Recherche", mettez-nous en favoris en cliquant sur le coeur orange ! Vous pouvez aussi ajouter la CC de la Grande Vallée de la Marne, et la Gendarmerie COB d'Aÿ.

L'agenda



- Samedi 8 avril : Marché alimentaire sur le parking de la salle des fêtes, à partir de 9h.
- Lundi 10 avril : Chasse aux oeufs par le Comité des fêtes, à 10h30 parking de la salle des fêtes.
- Samedi 22 avril : Après-midi "jeux de société", de 14h à 17h salle Clair-Vigne, réservation au **06.99.17.03.69**.
- Dimanche 23 avril : Loto des Familles Rurales, à 14h, salle Henri Lagauche.
- Lundi 8 mai : Cérémonies, repas de la commune, et exposition sur le passage de Charles de Gaulle à Champillon en 1963, salle Henri Lagauche.
- Jeudi 11 mai : Assemblée générale du Comité des Fêtes de Champillon, à 19h en mairie.